

Fonctionnement et Organisation

La G.L.I.M.M. est une Fédération de Loges possédant le statut juridique d'association. Sa constitution d'association a été dûment ratifiée par le Ministère de l'Intérieur de la République Malgache. Il est à préciser que la Loge-Mère de l'Obédience : « le Ravinala n° 1 Amitié Franco-Malgache » fait partie intégrante de la G.L.I.M.M. depuis la création de cette dernière.

L'organisation de la G.L.I.M.M. est contenue, déjà, dans les textes généraux déclinant sa Constitution d'une part, ses Statuts d'autre part.

Elle est précisée et détaillée, de plus, à l'aide de Règlements Généraux qui s'appliquent à toutes les Loges de l'Obédience, auxquels s'adjoignent des règlements intérieurs particuliers à chacune d'elles.

L'organisation de nos tenues, Assemblées, Conseils d'Administration, commissions, séances de travail et/ou autres rencontres type conférences publiques, tenues blanches ouvertes ou fermées, est assurée, à Paris, dans un Temple sis à Vanves (Hauts de Seine), et, à Madagascar, soit au Temple sis à Antananarivo soit à celui sis à Antsirabe.

La G.L.I.M.M. réunit actuellement une quarantaine de membres.

La mixité y est totale et la volonté d'établir l'égalité entre hommes et femmes implique le choix d'un travail commun. Elle rassemble des membres de tous âges, issus d'univers sociaux, économiques, professionnels, culturels, religieux et politiques différents.

